Projet de déménagement de Bagnolet vers Capitole : modernité… à quel prix ?

La Direction prévoit un transfert des équipes de Bagnolet vers le site Capitole à Noisy-le-Grand d'ici la fin 2025. Derrière les promesses de modernité, ce projet soulève de nombreuses questions concrètes sur les impacts humains, l'accessibilité, le cadre de travail, et l'organisation du quotidien des salariés.

Contexte et objectifs du projet

Pourquoi ce déménagement ?

- Libérer le site Eastview de Bagnolet d'ici fin T4 2025.
- Consolider le pôle de Noisy et favoriser les synergies entre entités.
- Offrir un site rénové, moderne, collaboratif et mieux équipé.

Où allons-nous ?

- Bâtiment Capitole à Noisy-le-Grand (4e et 5e étages).
- 2500 m², 179 positions de travail pour 282 occupants.
- 148 places de parking réservées Orange.
- Budget de 1 M€ pour aménagement, mobilier, ventilation et bornes électriques.

Trajets : un allongement significatif pour une partie des salariés

- 35 salariés verront leur temps de trajet augmenter, dont 13 de plus de 20 minutes par jour.
- Aucune analyse des temps de trajet en transports en commun n'a été fournie à ce jour, malgré la demande claire de la CSSCT.
- La direction s'engage à la réaliser, mais cela reste une promesse non concrétisée.

Aménagements : des espaces ouverts, mais à quel coût humain ?

- 78 postes mutualisés en open space, sans position de travail dédiée.
- Espaces café, convivialité, casiers et salles de réunion.
- Inquiétudes exprimées sur :
- Le niveau sonore (acoustique).
- L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- La gestion des casiers et espaces communs.

Mobilité : des interrogations persistantes

- 148 places de parking, local vélos, aire PMR.
- 300 bornes de recharge prévues, mais déploiement progressif.
- Inquiétudes exprimées sur :
- La gestion des accès (badges).
- L'accessibilité PMR.
- L'adéquation entre le nombre de véhicules et les infrastructures existantes (ex. site Graham Bell).

Services : des manques à combler

- Restauration collective de 596 places accessible aux PMR.
- Pas de pôle santé sur place, consultations sur le site Bridge.
- Absence de locaux syndicaux à Capitole : ceux de Noisy Mont d'Est seront utilisés à la place.
- Les salarié·es pointent un manque d'accompagnement sur :
- Le changement de cadre.
- Le flex office.
- La perte de repères collectifs.
- La communication globale du projet, jugée insuffisante.

com.cftcorange@orange.com http://cftcorange.com

aout 2025

Projet de déménagement de Soisy vers Éragny : quel impact pour vous ?

Ce que disent les salariés (via EIHT)

Les retours d'enquête et d'entretiens sont clairs :

- Préoccupations sur la localisation de Capitole (dessertes, trajets, RER A saturé).
- Crainte de perdre en qualité de vie au travail : bruit, fatigue accrue, gestion des nouveaux espaces.
- Besoin de garanties sur le télétravail, le respect des règles de vie et la continuité du collectif.

Calendrier prévisionnel

- Novembre 2025 : Emménagement des équipes DTOF et Fonctions Corporate.
- Décembre 2025 : Déménagement des équipes DE IDF et DSCE.

La position de la CFTC Orange : un déménagement oui, mais pas à n'importe quel prix !

Moderniser les locaux ne peut se faire au détriment de l'humain. La CFTC Orange reste mobilisée pour défendre des conditions de travail respectueuses et équilibrées.

La CFTC demande :

- Le report du déménagement à l'après-présentation du SDIT (novembre 2025), pour avoir une vision claire de l'avenir immobilier.
- Des garanties claires sur les trajets : finaliser et publier une étude détaillée des temps de trajet en transports en commun.
- Le maintien des accords de télétravail pour les salarié·es concernés, sans dégradation des conditions actuelles.
- Un accompagnement renforcé pour l'appropriation des nouveaux espaces et une véritable communication de proximité.
- Des compensations financières et organisationnelles pour les salarié·es dont le temps de trajet s'allonge significativement.
- Un suivi rigoureux des risques psychosociaux (RPS), avec des points réguliers post-déménagement.
- L'accessibilité garantie aux PMR, y compris dans les parkings, les espaces communs, la restauration et les locaux syndicaux.
- La mise à disposition de locaux syndicaux sur Capitole, ou une solution équivalente et accessible.

Et vous, qu'en pensez-vous ?
Vos remontées sont précieuses. N'hésitez pas à nous contacter.

La CFTC Orange vous représente et vous écoute.
Agir pour vous, avec vous.

La CFTC soutient les cadres et non cadres pour toujours plus d'équité dans notre sociétés. Nos valeurs ? C'est aussi les vôtres.

com.cftcorange@orange.com http://cftcorange.com

aout 2025